



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 1^{er} mars 2024 par le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel 'modifiant l'arrêté ministériel du 27 mai 2019 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économeurs d'énergie et de rénovation d'un logement', portant le numéro 75.769/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 1^{er} mars 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.